



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ligne Lausanne-Sion-Brigue

Déclaration d'intention pour le développement de la ligne du Simplon

Aujourd'hui, les cantons de Vaud et du Valais, l'Office fédéral des transports et les CFF ont signé une déclaration d'intention sur le développement de la ligne du Simplon. Ce document fixe les objectifs, établit les phases d'études ainsi qu'une planification prévisionnelle pour la réalisation des aménagements nécessaires. Il précise les modalités du préfinancement par les cantons et assure une vision globale jusqu'à l'horizon 2030 - 2040.

La ligne du Simplon relie autant les villes du Valais à l'Arc lémanique que le centre de la France aux pôles économiques de l'Italie du nord. Cette infrastructure majeure, qui voit passer quelque 200 trains par jour, doit être améliorée. Elle répondra encore mieux aux besoins des usagers des transports publics de Vaud et du Valais et à la

croissance attendue de la mobilité.

Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du Canton du Valais, François Marthaler, chef du Département des infrastructures du Canton de Vaud, Toni Eder, sous-directeur de l'Office fédéral des transports et Philippe Gauderon, chef de la division Infrastructure des CFF ont signé

aujourd'hui en gare de Vevey une déclaration d'intention sur le développement de la ligne du Simplon. Ce document offre une vision jusqu'en 2030 - 2040 sur les mesures souhaitables en matière d'infrastructures.

Par cet engagement, les partenaires visent à assurer l'accroissement de la capacité de l'axe du Simplon en adaptant son gabarit pour les trains à deux étages. Dans le cadre de la première phase de ce développement, les travaux sur la ligne entre Lausanne et Vevey permettront, sur ce tronçon, le passage des rames à deux étages dès décembre 2012. Toute la ligne du Simplon, jusqu'à Brigue, sera ensuite adaptée au gabarit des trains duplex, avec une mise en service dès 2020. Il a toutefois été convenu que les CFF analyseront la possibilité d'avancer ce délai. Les études

correspondantes sont en cours avec un financement de la Confédération. Certains aménagements ont d'ailleurs déjà commencé, comme la construction du tunnel de Gobet à Sierre.

Dans des étapes ultérieures, des travaux pourraient être entrepris afin d'augmenter les fréquences dans le Chablais/Bas-Valais et de réduire les temps de parcours entre Viège et Lausanne. Le financement anticipé par les cantons de Vaud et du Valais permettra de lancer les études nécessaires en ce qui concerne la question

d'un accroissement de la vitesse.

Les cantons de Vaud et du Valais, l'OFT et les CFF marquent ainsi leur volonté de trouver sans tarder une solution à la saturation de la ligne. Cette démarche s'ajoute à d'autres projets, tels que la modernisation du noeud ferroviaire de Lausanne ou l'accroissement de capacité en places assises entre Lausanne et Genève.

Les parties sont ainsi réunies autour d'une vision globale partagée, offrant à l'axe ferroviaire international du Simplon la perspective d'être adapté et intégré dans un réseau ferroviaire conforme aux besoins du XXI^e siècle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 juin 2012

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures du Canton de Vaud, 021 316 70 01 Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du Canton du Valais, 027 606 33 00 - Service de presse de l'OFT, 031 322 36 43 Service de presse CFF, 051 220 43 43